

Lysalie

FACTURE D'ACOMPTE

DJ Démo, animation musicale (démonstration)

4 quai du Port
34200 Sète

SIRET 123 456 789 00012 · SIREN 123 456 789
06 39 98 60 20

FAC-2026-003

Émise le 27 sept. 2026
Échéance de paiement : 11 oct. 2026
Prestation de services

FACTURÉ À

Camille & Bastien

camille.bastien@example.com

Animation de la soirée · mariage du 9 mai 2027 · Grange de Lomagne

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Acompte de 30 % du devis	1	360,00 €	360,00 €

Total à régler

360,00 €

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

RÈGLEMENT

Règlement par virement :
IBAN FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 (démo)

CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission, au plus tard le 11 oct. 2026.

Pénalités de retard : 10 % par an, exigibles sans rappel dès le lendemain de la date d'échéance.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.